

Brémontoises, Brémontois,

Après une année 2021 pour le moins éprouvante, c'est avec beaucoup de regrets que nous sommes encore obligés d'annuler la traditionnelle cérémonie des vœux.

Comme chaque année, je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux habitants que je n'ai pas pu rencontrer physiquement et que l'on ne manquera pas d'inviter dès que la situation sanitaire le rendra à nouveau possible.

Je remercie l'ensemble du conseil municipal, le CCAS ainsi que tous les bénévoles qui ont contribué à ce que cette année nous ayons quand même pu organiser le Noël des aînées, ainsi que celui des enfants. Même si nous avons dû annuler le goûter de Noël, tous ont pu se réjouir devant le spectacle de Merlin l'enchanteur et la venue du père Noël, père Noël que je remercie chaleureusement car il n'a oublié aucuns enfants de la commune de 0 à 17 ans et tous, ont reçu cadeaux, bonbons et chocolats.

Malgré cette pandémie qui dure, nous continuons à travailler sur de nouveaux projets. Le projet école bien sûr, qui, malgré différentes annonces verbales des autorités n'est toujours pas officiellement et définitivement acté. Ce projet qui me, et nous tient particulièrement à cœur, est toujours en négociation, et j'y consacre sans relâche toute mon énergie. D'autres projets seront à l'ordre du jour, comme l'urbanisme, le diagnostic de la commune est actuellement en cours ; l'effacement des lignes électriques et téléphoniques du centre bourg, dont les travaux devraient finir en tout début d'année ; des travaux de rénovation du réseau d'eau sont aussi prévu sur une partie du village ; les travaux pour l'arrivée de la fibre pour chacun qui ont déjà commencé et vont continuer au cours de l'année 2022.

L'obligation pour les communes de se conformer aux nouvelles normes en matière de défense incendie, nous oblige à ce que chaque habitation soit à moins de deux cents mètres d'une borne de défense incendie. Le conseil municipal a donc effectué le diagnostic des besoins, les travaux auraient dû avoir lieu en 2021, mais l'Etat, aux vues des montants que cela engendrait, à reporter l'attribution des subventions. Nous sommes donc dans l'attente avant d'effectuer cette mise aux normes.

Je remercie vivement les associations de Brémontier-Merval ; je sais au combien elles ont à cœur de faire vivre au quotidien notre petite commune, par leurs activités et leurs animations. L'année qui vient de s'écouler les a encore obligés à tout annuler, mais pour la sécurité sanitaire de tous et je sais qu'elles sont prêtes à animer de nouveau le village dès que cela redeviendra possible et nous en aurons grand besoin !

Je n'oublie pas non plus les bénévoles de la commune, ceux de la Bibliothèque, qui ont ouvert ses portes chaque fois que cela était possible et qui ont continué de faire la lecture dans les différentes classes du regroupement scolaire tout au long de cette année encore difficile.

A l'aube de cette nouvelle année, j'ai une pensée particulière pour tous ceux qui ont perdu des proches, leur emploi, voire même leur commerce ou leur entreprise de toute une vie. Espérons que 2022 nous permettra de nous reconstruire, de retrouver cette convivialité qui nous manque à tous depuis le début de cette pandémie.

Au nom de toute l'équipe municipale je vous présente mes meilleurs vœux pour cette année 2022.

Votre Maire, Jean-Luc COSQUER.